

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Revenu de base : dépôt officiel d'une proposition de loi pour demander l'expérimentation**

17 octobre 2018

---

**Ce mercredi 17 octobre, 18 Départements<sup>1</sup> se sont réunis à l'Assemblée Nationale pour remettre officiellement une proposition de loi demandant l'expérimentation d'un revenu de base.**

Laurent Ughetto a missionné Hervé Saulignac, député et conseiller départemental, pour le représenter lors de cette étape essentielle du projet construit par plusieurs Départements et pour lequel l'Ardèche, à l'initiative de son président, a été moteur depuis le début.

Hervé Saulignac ayant été par ailleurs officiellement nommé rapporteur de la proposition de loi, il en devient le relais à l'Assemblée Nationale.

Cette démarche est corrélée à la semaine de la transition qui s'est déroulée du 24 au 28 septembre dernier à Privas, et au cours de laquelle Laurent Ughetto n'a eu de cesse de rappeler sa volonté de voir les Départements continuer à inventer des politiques publiques au service et au contact des territoires et ses habitants.

Avec l'annonce du plan pauvreté et du revenu universel d'activité du gouvernement, Emmanuel Macron a reconnu l'acuité des enjeux soulevés par les 18 Départements à l'origine du revenu de base.

Laurent Ughetto insiste sur la nécessité d'approfondir la réflexion en expérimentant de nouvelles solutions à des problèmes qui persistent.

Loin de tout dogmatisme, le revenu de base se veut être un revenu de solidarité, de développement et d'autonomie.

Le dépôt de cette proposition de loi permettra à l'ensemble des parlementaires de débattre sur cette question cruciale pour lutter contre la pauvreté. **Laurent Ughetto s'est ainsi félicité de voir le travail pionnier des 18 Départements être reconnu et avoir enfin la place qu'il mérite dans le débat national.**

---

<sup>1</sup> Ardèche, Ariège, Aude, Dordogne, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Landes, Lot-et-Garonne, Meurthe et Moselle, Nièvre, Seine Saint Denis, et depuis septembre 2018 : Alpes-de-Haute-Provence, Finistère, Hérault, Loire-Atlantique et Lot.

---

**Contact** : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

